

2C

Plan de zonage Modification n°6

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Métropolitain du 29/06/2023
Approuvant la modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme

PLU approuvé par délibération du Conseil municipal le 24/03/2015

Révision n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal le 31/03/2016

Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal le 1/07/2017

Révision allégée n°1 en cours

Modification simplifiée n°2 approuvée par délibération du Conseil de la Métropole le 24/10/2017

Modification simplifiée n°3 approuvée par délibération du Conseil de la Métropole le 19/12/2017

Modification simplifiée n°4 approuvée par délibération du Conseil de la Métropole le 31/07/2017

Révision allégée n°2 en cours

Modification n°6 approuvée par délibération du Conseil de la Métropole le 29/06/2023

Modification n°7 en cours

Modification n°8 en cours

UC

Limite de zone et de secteur

Espace Boisé Classé

© 2005 Blackwell Publishing Ltd

Marge de reculement

Voie bruyante de type 1 à type 4

Type 1

Type 2

Type 4

SERVITUDES D'URBANISME

Périmètre d'attente de projet
d'aménagement (art. 1422.2)

 Servitude de m...

Périmètre de mi

Orientation d'Aménagement et de

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Ouvrage public
Exemption de 50%



Intention de vote

nouvelle (numér

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION IMMÉDIAT

CANAUX

 Canaux second:

Canaux tertiaire

RISQUES

Secteur de risque
des eaux de ruissellement

 Secteur de risque

Atlas des zones

ÉLÉMENTS DE PAYSAGE À PRÉSERVER

(Au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme)

 Haies à conserv

● ● ● ● Arbres et aligne

 Immeubles ou il Jardins À créer

PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT

PLAN D'EXPOSITION AU BRU
(Au titre de l'article R112-3 du code de l'urbanisme)

Plan d'exposition

Echelle : 1/2 500

250

500 m